



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 28 février 2013

# Communiqué de presse

### Fixation des prix des produits pétroliers en Martinique le 1er mars 2013

Dans le cadre de la révision mensuelle des prix des produits pétroliers prévue par le décret n° 2010-1332 du 8 novembre 2010, les critères observés en février 2013 aboutissent aux constats suivants :

1 – **Hausse du cours du pétrole brut (Brent) de + 2,7%**, liée au conflit syrien et à l'augmentation saisonnière du brûlage de pétrole brut au Japon,

2 – **Baisse du cours du butane de – 3,4%**, due aux conditions climatiques en Europe qui favorisent la demande de FOD au détriment du butane,

3 – **Hausse du cours du super de + 10,1%**, due à plusieurs facteurs : la hausse de la demande par anticipation des maintenances des raffineries, les fermetures de raffineries et les baisses de traitement qui diminuent la production et les stocks OCDE qui restent bas.

4 – **Hausse du cours du gazole de + 5,4%**, liée à la hausse de la demande en Afrique du Nord et aux fermetures de raffineries et aux baisses de traitement qui diminuent la production..

4 – **Baisse du cours du dollar par rapport à l'euro (- 0,9%)**

En outre, un réajustement du taux d'octroi de mer sur la structure des prix du gaz domestique a été effectuée.

Il résulte de la conjonction de ces éléments qu'en Martinique, à compter du **1er mars 2013 à zéro heure** :

**1 - les prix maximum des carburants routiers sont fixés comme suit :**

super sans plomb : **1,62 €/l** au lieu de 1,55 €/l en janvier 2013, **soit + 7 ct/l**

gazole route : **1,33 €/l** au lieu de 1,32 €/l en janvier 2013, **soit + 1 ct/l**

**2 - le prix maximum de la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg est fixé à 23,80 €** au lieu de 23,69 € en janvier 2013 **soit une hausse de 0,11€.**

A titre de comparaison entre la France métropolitaine et la Martinique, les prix moyens sur le mois de février 2013 des carburants sont les suivants :

	Février 2013	
	France métropolitaine	Martinique
Super sans plomb	1,60 €	1,55 €
Gazole	1,40 €	1,32 €

*\*Source UFIP (prix moyens constatés)*

L'observatoire des prix a été préalablement informé de ces évolutions.

Le Préfet  
  
Laurent PREMOST

---

**Contact presse**

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

---